

EASY AEROCLIM



MOUSSE NETTOYANTE DÉSINFECTANTE Pour les systèmes de climatisation

AVANTAGES PRODUIT :

- Mousse nettoyante bactéricide.
- Désinfecte et élimine les dépôts gras, poussières et saletés de toutes origines.

MODE D'EMPLOI :

- Agiter l'aérosol avant utilisation et pulvériser à 20cm de la surface à traiter.
- Laisser agir pour que le produit pénètre.
- Essuyer d'un mouvement circulaire avec un chiffon propre, sec et non pelucheux.
- Ne pas pulvériser à proximité d'appareils électriques sous tension. Le produit est utilisable sur le matériel hors tension 5 minutes après la mise hors tension.

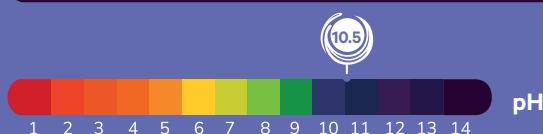
DOMAINES D'UTILISATION :

- Climatisation VMC (gainés de ventilation, filtre) professionnelle, domestique et automobile, bureaux, batterie à échange thermique, ventilos convecteurs...
- Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.
- Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité.

TABLEAU D'EFFICACITÉ :

• Volume net : 500 mL

• Volume brut : 650 mL



Conformité à la législation

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



CONDITIONNEMENT :

- 12 aérosols - Réf : 0934.0111.0747



Norme	Condition	Souches
Bactéricide		
EN1276	5 min à 20°C	Pseudomonas aeruginosa ATCC 15442 Escherichia coli ATCC 10536 Staphylococcus aureus ATCC 6538 Enterococcus hirae ATCC 10541

• Matières actives :

Chlorure de didécyl diméthyl ammonium
(CAS 7173-51-5) : 0.41% (m/m)

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine
(CAS 2372-82-9) : 0.45% (m/m)

• Contact alimentaire* :



* Sous condition de rinçage. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1 août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.